

**M A I R I E**  
**D E**  
**S U C C I E U**  
**I S E R E**

Code postal : 38300



Tél. 04 74 92 00 42  
Fax 04 74 92 07 16  
[mairie@succieu.fr](mailto:mairie@succieu.fr)

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 5 FEVRIER 2016**

**Etaient présents** : **BARRAL** Baptiste - **BARRAL-JOANNES** Anne-Laure **BOUILLOT** Didier - **CLOT** Bernard - **DOUILLET** Alain - **FIHMAN** Cécile - **GAGET** Patrick - **GALLOIS** Brigitte - **PAQUIER** Corinne - **PERRICHON** Marie-Madeleine - **PREYNAT** Guylène - **SORLIN** Julia - **VIAL** Guillaume

**EXCUSE** : **VEYET** Richard (pouvoir à **BARRAL-JOANNES** Anne-Laure)

**Secrétaire de séance** : Alain **DOUILLET**

1- **FINANCES**

- **Débat d'orientations budgétaires** :

a) **Endettement de la commune** :

La commune a contracté un emprunt à long terme pour la construction de la salle des fêtes. Au 1<sup>o</sup> janvier 2016, Le capital restant dû se monte à **392 526 €** La dette est de 536 € par habitant contre 596 € pour les communes de même niveau financier. Ce prêt, dont il reste 17 annuités, représente 31,58 € par an et par habitant. Une première approche pour la renégociation de ce prêt est en cours.

b) **Perspectives** :

- **Fonctionnement** :

La baisse des recettes est de -6,27 % par rapport à 2015. Les caractéristiques principales des orientations budgétaires sont :

- La baisse des dotations de l'Etat
- La fin de la mise à disposition à mi-temps de l'agent communal à Châteauvilain
- L'évolution des bases d'imposition à 1 % dans la loi des Finances 2016
- Les tarifs des services de cantine et garderie identiques.

Une première projection budgétaire effectuée en commission arrive à une baisse de 6,95% des dépenses de fonctionnement pour le budget 2016.

Le suivi budgétaire montre que l'excédent 2015 est proche de 70 000 €. Il faut en soustraire l'annuité d'emprunt 2016 pour connaître notre capacité d'autofinancement.

Ce montant est cependant insuffisant pour maintenir un taux d'épargne brute à la hauteur de nos besoins. D'autant que la baisse des recettes est censée se poursuivre en 2017. D'autres limitations de dépenses sont donc à envisager sur le fonctionnement pour atteindre nos objectifs.

- **Investissement** :

Les principales recettes attendues sont :

- Le versement en 2016 du FCTVA lié au chantier de la Salle des fêtes
- Les subventions demandées au département, à l'Etat et à la région pour l'accessibilité, le projet cœur de commune et la réfection de la toiture de l'église.
- La taxe d'aménagement.

L'ensemble permet d'envisager environ 80 000 € de recettes d'investissement, fléchées vers :

- Le projet cœur de commune
- Les travaux voirie,
- La fin du PLU,
- L'entretien des bâtiments.

- Conclusion :

Face à la baisse des recettes et pour maintenir nos objectifs d'investissements, nos efforts doivent porter sur

- Une limitation des dépenses de fonctionnement en assurant le maintien des services à la population,
- Une gestion dynamique de la dette,
- Une programmation anticipée des investissements pour solliciter les aides et subventions possibles.

Les orientations budgétaires sont adoptées à l'unanimité.

- **Entretien stade** :

La fin de la mise à disposition de l'agent technique communal à la commune de Châteauvilain nous conduit à reconsidérer ce marché de prestation de service.

Il est proposé de ne conserver que le seul entretien des tontes du stade de rugby. Pour 14, 1 abstention. La société Paysage de Bocsozel intervient sur l'ensemble des espaces verts. Le devis proposé en 2016 pour 11 tontes est de 2 826 €. Il est proposé de le valider.

Pour : 13 Abstention : 2

## **2- URBANISME** :

### **Bilan intermédiaire de l'Enquête Publique du PLU**

A ce stade, le commissaire-enquêteur a transmis à la commune un PV intermédiaire, sollicitant ses commentaires et observations concernant les questions posées par les personnes venues consulter le dossier. Ces réponses ont été transmises dans un délai de 15 jours.

Durant cette enquête, 28 personnes sont venues consulter le dossier pendant les heures de permanences du commissaire enquêteur, une personne est venue en dehors de celles-ci.

17 observations ont été notées sur le registre d'enquête, 3 documents et un courrier à l'attention du commissaire enquêteur ont été déposés, à noter également quelques observations orales concernant le zonage d'assainissement.

Ce procès-verbal se décompose en 3 parties :

- A- Enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme
- B- Enquête publique relative au projet de Zonage d'Assainissement
- C- Les avis, observations et recommandations des Personnes Publiques Associées (PPA)

A la mi-février, le rapport définitif sera transmis à la commune. Une phase technique de prise en compte des modifications envisagées s'ouvrira. Une fois ces modifications effectuées, et l'avis d'une commission qui doit statuer sur ce document, le projet de PLU reviendra devant le conseil municipal pour l'adoption du Plan Local d'Urbanisme.

Le Conseil Municipal prend acte à l'unanimité de ce point d'étape de la procédure d'enquête publique concernant le PLU et le Schéma Directeur d'Assainissement.

### **Cœur de commune :**

Une rencontre avec l'architecte du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement s'est tenue pour la rédaction du cahier des charges de consultation d'un programmiste.

Le cahier des charges comportera la présentation de la commune, les besoins au regard de l'existant, la présentation des enjeux urbains et architecturaux, l'exposé des hypothèses de travail (validées par le Conseil Municipal en novembre 2015), la présentation de l'objet du marché, avec une tranche ferme et des tranches conditionnelles.

Le cahier des charges finalisé sera travaillé en commission au mois de février et soumis à l'approbation du Conseil Municipal en mars. Le Conseil Municipal prend acte à l'unanimité de l'évolution du projet CŒUR DE COMMUNE.

### **Fibre Optique :**

La commune est aujourd'hui desservie en grande partie depuis la commune des Eparres pour tous les services de téléphonie et d'ADSL par un câble en cuivre.

Ce dernier est aujourd'hui saturé et Orange assure provisoirement son obligation de fourniture du Service Universel au travers de multiplexeurs qui ne permettent pas de fournir l'ADSL (Internet haut Débit) à tous les foyers de la commune.

Afin de pallier à cette situation temporaire, Orange a décidé d'installer sur la commune une nouvelle armoire qui sera alimentée par la Fibre Optique.

Ainsi, Orange pourra répondre à toutes les nouvelles demandes de raccordement téléphonique d'une part et apporter une très nette amélioration du débit ADSL pour quatre-vingt pour cent des foyers de Succieu d'autre part.

Les travaux ont commencé en décembre 2015, par l'implantation de poteaux entre le Bégot et le Village. Le raccordement de la commune se fait en effet en aérien.

Dans les semaines qui viennent, une armoire sera installée à l'entrée du lotissement Les Combettes, à côté de l'actuelle armoire de télécommunication. Elle la remplacera à terme.

L'ouverture commerciale des services proposés avec la fibre est toujours prévue en septembre 2016. Les foyers qui ne peuvent recevoir Internet aujourd'hui seront éligibles à un débit qui demeurera limité. 80% des foyers de la commune verront la desserte ADSL améliorée pour atteindre des débits proches de 20 Mo.

Le Conseil Municipal valide l'accord donné à Orange pour l'installation de la Fibre.  
14 Pour - 1 Abstention.

### **3 INTERCOMMUNALITE**

#### **- COMITE DE JUMELAGE :**

Lors de son assemblée générale du 22 janvier dernier, les membres du comité ont approuvé le projet associatif permettant de relancer le jumelage. Un nouveau conseil d'administration, composé de 20 adhérents directs, répartis sur le territoire, portera ce projet. La première action concernera le 15<sup>ème</sup> anniversaire du comité de jumelage qui se fêtera le 16 et 17 avril à Izano, et le 31 juillet et 1<sup>er</sup> août prochain sur les 10 communes jumelées.

Un comité de « pilotage » composé d'élus des 10 communes sera chargé de chapoter ces festivités. Pour la commune Didier BOUILLOT représentera la commune avec pour suppléant Bernard CLOT.

Petit rappel : l'association est ouverte à tous les habitants, la cotisation est de 5 € par adhérent, et permet notamment de bénéficier de toute l'information sur la vie de l'association. Contact : [andre.perrin@orange.fr](mailto:andre.perrin@orange.fr) ou 06 76 03 58 39.

#### **4- Vie associative, culture, communication**

##### **MARCHE COURT-CIRCUIT :**

A ce jour, 10 producteurs ont validé leur inscription et 7 sont en attente. Il y a plusieurs artisans, producteurs fermiers, et quelques surprises.

##### 1 - **QUESTIONS DIVERSES** :

- Rappel : la divagation des chiens est interdite. Les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux sur l'espace vert au centre du village. Celui-ci est utilisé par les enfants de l'école pour les activités sportives. Nous demandons de respecter les lieux. Par ailleurs plusieurs plaintes ont été adressées en mairie à cause d'aboiements intempestifs.

- Une nouvelle association vient d'être créée. Elle s'appelle « SPORT ET NATURE DE SUCCIEU ». Elle se veut un lieu d'échange, de partage et d'épanouissement par la pratique d'activités physiques tel que la course à pied, le vélo et la marche.

Son objectif est la création d'une structure proposant aux sportifs qui le souhaitent de se retrouver pour pratiquer leur activité, et pouvant organiser des manifestations sportives ou bien apporter son soutien technique, et de faciliter la participation en groupe à des événements sportifs.

##### Membres du bureau

Stéphane BOVAGNE, Président  
Fabrice SEMANAS, Trésorier  
Nathalie BARTHES, Secrétaire

Contact : Stéphane au 06 50 42 88 95

Une réunion d'information à lieu le mercredi 9 mars à 20h00 salle Bon ACCUEIL.


- CAPI : Après avoir développé une action pour le repérage de l'ambrosie, la CAPI sollicite les communes pour la mise en place de plan de lutte et d'arrachage. Les moyens à mettre en œuvre paraissent cependant très conséquents.
- La question de l'entretien du lavoir et de la serve du Charnier est posée.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 4 mars 2016 à 20h30.

### **COMMUNIQUE MAIRIE**

**CITOYENNETE** : Les filles et garçons nés en février 1998 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille. Il est rappelé qu'une attestation de recensement (obligatoire pour l'inscription à un examen) sera remise aux intéressés lors de leur inscription en Mairie.

## **VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS CULTURELLES**

Associations	Date	Evénement	Contact
ASSTF	14/02/2016	ASSTF-PAYS DE GEX 13:30 Stade du Gapillon	Agnès GRIGIS ☎ 06 83 35 56 60
ECOLE DE RUGBY	Les mercredis et samedis	Entraînement Stade du Gapillon	Annie BELONY ☎ 06 31 98 65 28
GYM DETENTE	11/02/2016 18/02/2016 25/02/2016	Séance 20:00 Salle des fêtes du Gapillon	Martine AMIEZ ☎ 06 74 82 77 36
ACCA	 Dimanche 21 février 2016	FOUR A PAIN Village	Jean-François ARMANET ☎ 06 25 74 50 53
SPORT ET NATURE	09/03/16	Réunion d'information 20H00 Salle du Bon Accueil	Stéphane Bovagne ☎ 06 50 42 88 95
Sou des écoles	19/03/2016	Carnaval à la salle des fêtes	Stéphanie MAIGNE ☎ 06 64 39 59 64

## **CHEZ NOS VOISINS DU VAL D'AGNY**

- Samedi 19 mars 2016 à 20h30 - Chansons Live avec les Bandits manchots - Nivolas Vermelle
- Samedi 19 mars 2016 - spectacle de castel troupe, ouvert à tous - Châteautilain
- Samedi 2 avril 2016 à 20h30 - Théâtre « Gare à Vous » par l'association FEELINE - Nivolas-Vermelle